

Parcours pédagogique

Formation au Titre Professionnel de Formateur professionnel d'adultes – Niveau 5 – [RNCP 37275](#)

PUBLIC : le format court de cette formation justifie que celle-ci s'adresse en particulier à des **publics de formateurs expérimentés**. Les formateurs exercent ou ont exercé en organisme.s de formation.

PRE-ACQUIS/PRE-REQUIS

- Justifier d'activité de moins de 5 ans (salariée ou non, continue ou discontinuée) sur le champ professionnel du Titre Professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions
- Savoir rédiger des écrits élaborés
- Utiliser une messagerie électronique, concevoir et utiliser un support numérique type power point
- Être équipé d'un ordinateur et doté d'une connexion internet

CONDITIONS D'ADMISSION

Un entretien préalable permettra :

- d'évaluer le niveau de ces pré-requis et pré-acquis
- d'évaluer le niveau de pratique professionnelle dans le domaine de la formation à l'appui d'une grille d'auto-positionnement étayé de productions le cas échéant
- de mesurer le niveau d'engagement à venir.

Le parcours sera adapté en fonction des acquis du candidat.

Démarrage et date de fin d'inscription : début novembre - 5/02/2027

FINALITES

- Améliorer ses démarches de conception, d'animation, d'évaluation des formations dispensées
- Intégrer la posture professionnelle de formateur professionnel d'adultes
- Obtenir la certification de TP FPA
- Développer une analyse réflexive sur sa pratique

Compétences visées et autres accompagnements

	Appellations de CCP	Durée
CCP 1	Concevoir et préparer la formation	7 jours et demi, soit 52h30
CCP 2	Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants	7 jours, soit 49h
	Evaluation des CCP1 et CCP2	2 jours, soit 14h
CCP 3	Accompagner les apprenants en formation	3,5 jours, soit 24h30
CCP 4	Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises	5 jours dont 3h30 x 2 d'APP, soit 42h

Autres temps forts	Durée
Situer et comprendre les étapes de la certification	2 demi-journées soit 7h
Améliorer ses écrits de certification grâce à un accompagnement individuel	14h
S'exercer aux épreuves de certification – 2 séances	2h x 2
Débriefing collectif de la préparation aux épreuves de certification en classe virtuelle	1h x 2

Bloc 1 – CCP 1 - Concevoir et préparer la formation

- Analyser une demande de formation, un cahier des charges, des référentiels d'activités et de certification
- Concevoir un parcours pédagogique intégrant la multimodalité
- Concevoir une progression pédagogique, puis un scénario pédagogique intégrant la multimodalité

Bloc 2 – CCP 2 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer ses actions de formation en intégrant des techniques pédagogiques actives et variées
- Repérer les apprenants en difficultés et leur proposer une remédiation concertée et adaptée
- Evaluer les acquis des apprenants à l'appui d'outils adaptés et permettant d'objectiver les observations
- Adapter son approche pédagogique aux particularités des apprenants : proposer des aménagements pédagogiques au regard de troubles « dys », des spécificités de l'adulte apprenant, de la dynamique des groupes, des théories de l'apprentissage, ...

Bloc 3 – CCP 3 - Accompagner les apprenants en formation

- Repérer les ressources, les freins, et les leviers pour accompagner les stagiaires dans leur parcours de formation, et dans leur développement professionnel
- Construire un parcours intégrant les différentes modalités de formation et adapté au parcours, aux besoins de l'apprenant
- Assurer le tutorat des apprenants : obligations, démarches, outils
- Assurer la traçabilité : progressions, supports de formation, suivi des apprenants, etc. dans le système qualité de l'employeur

Bloc 4 – CCP 4 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Identifier et enrichir les éléments constitutifs de sa veille d'expertise et professionnelle
- S'inscrire et respecter la démarche qualité de l'organisme dans lequel le stagiaire exerce
- Analyser ses pratiques professionnelles

2

Objectifs transversaux :

- Construire son dossier technique et son dossier professionnel
- Questionner sa pratique et sa posture professionnelles
- Qualifier ses pratiques pédagogiques

Le parcours d'un candidat peut être partiel par CCP, ou viser la totalité de la certification.

CONTENUS (NON EXHAUSTIFS)

- Ingénierie de formation, ingénierie pédagogique : démarches méthodologiques, analyse de la demande, outils (dont Taxonomie de Bloom) et supports
- La réglementation et le financement de la formation professionnelle
- La multimodalité : aspects réglementaires et intégration aux parcours et scénario pédagogiques
- Capsule vidéo : scénarisation et outils de construction
- Les méthodes et techniques pédagogiques
- L'évaluation : panorama général, construction de grilles et outils
- Les spécificités de l'adulte apprenant : besoins et applications pédagogiques
- Les courants et concepts phares
- Les troubles « dys » et le handicap en formation professionnelle pour adultes
- La qualité en formation
- La veille professionnelle
- La posture professionnelle du formateur professionnel pour adultes
- La terminologie professionnelle adossée à la formation professionnelle pour adultes
- L'analyse de pratique professionnelle : méthodologie et pratique

✓ Modalités pédagogiques

La formation exige globalement un fort investissement pour progresser et se préparer aux épreuves de certification.

L'acquisition des compétences a été pensée de sorte à faciliter une appropriation progressive, et en s'appuyant sur les concepts et courants pédagogiques eux-mêmes enseignés.

Principe pédagogique : la formation se fait en miroir, c'est-à-dire que les principes pédagogiques présentés sont appliqués par les formateurs eux-mêmes auprès du groupe de participants.

L'approche pédagogique permettra de prendre en compte les besoins individuels des participants.

Les méthodes pédagogiques sont alternativement employées, et autant que possible, la méthode active est privilégiée.

- Il sera attendu différentes productions, participant à l'apprentissage et qui pourront être mobilisés pour les épreuves de certification.
- Des séances d'analyse de pratique, sur les 6 thématiques attendues pour la certification, permettront de réfléchir individuellement et collectivement à sa posture professionnelle.
- Conformément au référentiel d'activités, la formation intègre les modalités spécifiques et actuelles de la formation pour adultes (ressources en ligne, temps en distanciel synchrone et/ou asynchrone, intelligence artificielle), même si la formation a lieu majoritairement en présentiel.
- Utilisation d'une plateforme interne pour principalement :
 - o suivre des séances de formation en distanciel synchrone, et assurer la traçabilité des participations,
 - o centraliser les travaux des participants, suivre l'évolution des consultations, des productions et ainsi observer la progression pédagogique individuelle
 - o héberger les supports de formation,
 - o échanger autour de questions sur le sujet de la formation.

Une assistance technique et pédagogique sur cette plateforme sont prévues par nos services.

- Pour la rédaction des DP (dossier professionnel) et DT (dossier technique), un accompagnement à l'écriture est prévu par un professionnel de l'accompagnement. Chaque apprenant bénéficie d'une enveloppe de 14h pour progresser dans la construction de sa réflexion puis de ses dossiers de certification.

✓ Moyens pédagogiques

- apports théoriques, conceptuels,
- exercices en individuel ou en travaux de groupes à partir d'exemples concrets, issus soit de la pratique des participants ou de situations authentiques,
- pratique de techniques pédagogiques actives,
- exposés,
- création de capsules pédagogiques,
- accompagnement à l'écriture des DP et DT.

Selon les possibilités et les contextes, les travaux réalisés en séance seront corrigés et revus en séance plénière ou remis individuellement.

✓ Ressources pédagogiques

- **Un livret stagiaire** (par CCP) intégrant les documents à consulter pendant (et après !) la formation ainsi que des exercices
- **Des ressources consultables et téléchargeables** à partir d'une plateforme de formation (LMS : Gret@distance)

MODALITÉS DE VALIDATION

2 modalités au choix **pour s'inscrire à la certification** :

☐ **en VAE** : votre expérience est significative sur les 4 CCP et peut-être argumentée, illustrée d'exemples. La demande de VAE est à démarrer au mieux avant le démarrage de la formation ou au démarrage de celle-ci pour s'assurer qu'elle soit bien acceptée.

En cas de refus de VAE des services de la DRIETS, un stage de 315h sera nécessaire pour se présenter aux épreuves de certification.

☐ **en formation** : si vous choisissez cette modalité d'inscription, vous devrez exercer la fonction de formateur durant la formation pour justifier et attester des 315h de stage exigées dans le référentiel d'évaluation (RE). **Si vous n'exercez pas les fonctions de formateur, et que vous ne pouvez justifier d'expérience significative, un stage de 315h est requis pour se présenter à la certification.**

Conformément au RE, 4 évaluations en cours de formation (ECF), une par CCP si inscription par la voie de la formation, permettront d'évaluer les acquis et de compléter le « livret ECF », à présenter au jury, le jour de la certification.

- Pour le bloc 1 : présentation d'une progression et d'un scénario pédagogiques
- Pour le bloc 2 : animation d'une séance de 40 minutes, suivie d'une analyse de pratique synthétique. L'évaluation des acquis sera expliquée.
- Pour le bloc 3 : étude de cas d'un apprenant pour lequel un accompagnement spécifique est nécessaire.
- Pour le bloc 4 : remise d'une analyse de pratique écrite à partir d'une situation vécue.

Un certificat de réalisation sera délivré à la fin de la formation, au regard des objectifs pédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations des acquis au fur et à mesure de la formation lors des synthèses ; par exemple, lors du bloc 1, les stagiaires sont invités à produire un parcours, une progression, un scénario pédagogiques. Lors du bloc 2, ils sont invités à présenter un outil d'évaluation, ou lors du bloc 4, à présenter des exemples d'analyses de pratique.
- Les travaux réalisés pendant la formation et corrigés permettront d'observer les acquisitions. Par exemple, une carte mentale pour évaluer les acquis sur la formation multimodale, ou une carte conceptuelle pour évaluer les acquis sur le domaine de l'évaluation, ... Ces travaux sont obligatoires.
- Par ailleurs, 4 ECF serviront à la fois de modalités d'apprentissage et permettront également d'évaluer les acquis.
- 2 temps de préparation aux épreuves de certification :
 - o Une séance d'« épreuve blanche » la semaine du 14 décembre 2026 et
 - o Une séance d'« épreuve blanche » la semaine du 11 janvier 2026
- puis épreuves de certification au TP FPA à l'appui des dossiers technique et professionnel.

Une enquête d'évaluation de la satisfaction du stagiaire sera proposée à la fin de la formation.

Possibilité de passer la certification de façon partielle, puis d'acquérir progressivement l'ensemble des CCP.

EVALUATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Un questionnaire interrogeant l'insertion professionnelle dans le métier de formateur sera envoyé par mèl à 3 mois puis à 6 mois après la fin de la formation.

COÛT

3 590 € (pour la formation complète, incluant la présentation à l'épreuve de certification).

Nous consulter pour plus d'informations.

LIEU

CAFOC - 19, avenue du Centre - 78280 Guyancourt

DURÉE

- 26 journées de formation pour la totalité des CCP (dont 4 journées de distanciel synchrone et asynchrone, soit 28h)
- 14h d'accompagnement à l'écriture (présentiel et/ou distanciel)
- 7h + (2hx2) + (1hx2) de préparation à la certification (soit présentiel 11h, et distanciel 2h)
- Soit 26 journées x 7h de formation + 14h d'accompagnement à l'écriture + (7h + 6h) de préparation à la certification = **209h pour le parcours complet.**

Durée selon les modalités pédagogiques :

- En présentiel : 165h, soit environ 85% du parcours
- En distanciel : 30h, soit environ 15% du parcours
- En fonction de l'accompagnateur à l'écriture, présentiel ou distanciel : 14h.

DATES

Du 2 mars 2027 au 24 mars 2028

Epreuves de certification d'une durée de 3h du 7 au 14 avril 2028.

LIEN VERS LA CERTIFICATION

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

Taux de satisfaction : 98,1%

Taux d'insertion : 90%

Taux de réussite : 89%

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Formateur en organismes de formation privé ou public dans le champ de la qualification ou de l'insertion, en services de formation en entreprise, formateur consultant, enseignant, chargé de formation...

Possibilités d'évolution : conseiller en insertion, coordinateur, conseiller en formation, consultant, responsable de formation, ingénieur pédagogique ou de formation.

POURSUITE D'ETUDES

TP Responsable de dispositifs de formation, TP Concepteur Pédagogique Digital, Licence Professionnelle Métiers du Conseil et de la Formation des Adultes, Responsable de projets de formation, ...

FICHE ROME : K2111 Formation professionnelle

ACCESSIBILITE PSH

Un référent handicap est disponible pour envisager les aménagements techniques et pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

CONTACTS

Conseillers en formation professionnels

Gaëlle Tanguy – 06 85 03 65 24 - gaelle.tanguy1@ac-versailles.fr

Jean-Christophe Lebrun - 06 03 82 14 17 - jean-Christophe.Lebrun@ac-versailles.fr

Assistante administrative

Françoise Maillet – 01 30 83 47 01 - francoise.maillet@ac-versailles.fr

Référente handicap

Christelle Dany – 06 64 82 92 27 - christelle.Dany@ac-versailles.fr